

L'état des finances municipales, une préoccupation majeure

Le Journal du Gers revient sur la dernière séance du conseil municipal en date du jeudi 3 décembre.



L'état des finances municipales, une préoccupation majeure

« **Gérer, c'est prévoir**, mais la réalité peut nous rattraper car si on ne tient pas compte du vieillissement et de la baisse de la population, et si on continue à investir selon les mêmes volumes, on va vers une dette abyssale par habitant »

Par ces propos, Jean-François Rousse fait suite à l'intervention d'Alexandre Baudouin, conseiller municipal d'opposition, qui a présenté un exposé « très technique » au sujet de l'audit financier évoqué lors du dernier conseil municipal.

Le maire ajoute alors : « Il serait irresponsable, en tant qu'élus, de ne pas tenir compte des remarques des pouvoirs publics » qui alerte une fois de plus sur la fragilité des finances communales. À ce propos, il a lu, en intégralité, une lettre, en date du 22 octobre, du Préfet du Gers mettant en garde, une nouvelle fois, la commune de Condom à ce sujet.

L'endettement de la ville est supérieure à la moyenne départementale, soit 1.531 € par habitant alors que la moyenne départementale est de 1.341 € par habitant. Les recommandations préfectorales sont donc de limiter les dépenses d'investissement et diminuer le niveau d'endettement.



Malheureusement, la municipalité actuelle doit tenir compte des engagements pris par la mandature précédente. Jean-François Rousse déplore cet état de fait d'autant plus qu'il doit faire avec, notamment pour le chantier de la réhabilitation de la Gendarmerie, une « opération mal ficelée ». Il est ainsi amené à négocier un différé de remboursement des emprunts, puisque les recettes, les nouveaux loyers, ne seront perçues qu'à l'achèvement des travaux.

Le chantier des allées se poursuit avec la rénovation du kiosque, là aussi un financement à prendre en compte, même s'il bénéficie de subventions venant minorer les dépenses de condomoises.

Dernier gros chantier, la cathédrale dont l'état déplorable avait été constaté lors d'une visite détaillée par les candidats lors de la campagne électorale.

Une première phase de travaux va être réalisée par les services techniques de la ville. Ils nettoieront l'intérieur et les terrasses hautes ; une équipe de professionnels extérieurs, des cordistes condomois, effectueront le reste des travaux relatifs à la végétation se développant sur les murs. Au printemps, la cathédrale aura retrouvé un nouvel aspect.

Après ce premier nettoyage, il s'agira ensuite de s'attaquer à la rénovation proprement dite de la cathédrale. Dans ce but, des frais d'études sur l'exercice 2021 ont été engagés pour choisir un architecte spécialiste des monuments historiques et, dans la foulée, prévoir la première tranche de travaux de rénovation de la façade sud.



Les élus d'opposition :

Sur la photo de gauche, les trois élus de la liste "Ensemble pour Condom en Ténarèze" ; la chef de file, Cécile Laurent, étant absente - avec Alexandre Baudouin, à droite de la photo.

Sur la photo de droite, les quatre élus de la liste "Vivons Condom", coïncidence, la chef de file, Gisèle Biémouret, était elle aussi absente.

Ces finances déplorables vont-elles permettre les travaux envisagés dans le programme électoral du maire ?

Concernant l'école de musique, Jean-François Rousse répond à Alexandre Baudouin que l'école de musique fait toujours partie intégrante de son programme et que le projet n'est pas remis en cause. Mais, du fait de « la situation financière de la commune, nous sommes amenés à faire des choix ». L'école de musique n'est donc pas une priorité.

Questions diverses

Sécurité urbaine : des caméras supplémentaires ont été installées, deux en entrée de ville pour vérifier les flux entrants et sortants, ainsi qu'une troisième sur un point névralgique de la commune.

Sécurité routière : des radars pédagogiques seront mis en place à l'entrée de Condom, avant un virage très dangereux route de Mézin, et un autre dans la descente de la route de Montréal. Ce dispositif sera complété ensuite par deux autres installations, l'une route d'Éauze et l'autre route de Nérac.

Recensement : du fait de la crise sanitaire, le recensement prévu en 2021 a été reporté d'une année, par décision de l'état ; il aura donc lieu en 2022.

Scolaire : acquisition de dictionnaires pour remplacer des exemplaires datant de plus de 20 ans. La municipalité a répondu favorablement à la demande des écoles. Elles seront dotées chacune, dans le public comme dans le privé, de 30 exemplaires. **Une action pédagogique**, précise Hélène Delpech, adjoint en charge de l'éducation, car garder l'utilisation du livre et apprendre aux enfants à l'utiliser le dictionnaire papier relève bien du rôle des enseignants.

Conseil municipal : Béatrice Renault - pour raisons personnelles, elle quitte la ville - est remplacée par son suivant sur la liste "Condom, notre ville", à savoir **Jean-Luc Magen**.

Animations de Noël : prévues **du 19 au 31 décembre** - tout dépendra des annonces gouvernementales - mais le chalet devrait être à nouveau présent, de même que les animations habituelles, manège et château gonflable, avec une innovation, un train de Noël. Seul bémol, l'annulation déjà annoncée de la patinoire.

Nouveauté : pour la **création d'un pumptrack**, une piste destinée aux BMX et aux VTT, envisagée à côté de la voie verte - la commune participera pour 20 % de l'investissement total.